

**Université de Fribourg
Département d'Anglais****Plan d'études BA en Langue et littérature anglaises
Domaine II, 60 ECTS****I. REMARQUES GÉNÉRALES**

Ce plan d'études doit être lu en complément du Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du Bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Ce programme d'études porte sur les grands domaines de la littérature anglaise et américaine, sur la linguistique anglaise et sur l'évolution de la langue au fil du temps, de Beowulf à nos jours. L'expression écrite fait l'objet d'une attention particulière et le cursus favorise une approche interdisciplinaire.

Beaucoup de nos diplômé-es trouvent un emploi dans l'enseignement en Suisse. Après vos études (y compris le Master), vous pourrez opter pour un programme de formation à l'enseignement, reconnu à l'échelle nationale, dispensé en français ou en allemand à Fribourg. Les autres débouchés comprennent, entre autres, le journalisme, l'édition, les organisations non-gouvernementales, ou les administrations cantonales et fédérales.

Le programme de Bachelor en Anglais (Domaine II) est structuré en modules et comprend les deux champs d'étude suivants :

- 1) English Linguistics/Philology (= linguistique anglaise/philologie anglaise)
- 2) English/American Literature (= littérature anglaise/littérature américaine)

Afin d'obtenir les 60 crédits ECTS requis, les étudiant-e-s qui choisissent l'Anglais comme branche secondaire (domaine II) devront achever avec succès les modules suivants : un module en Linguistique/Philologie, un module en Littérature anglaise/américaine, un module en *Language Proficiency*, un module additionnel en Linguistique/Philologie ou en Littérature anglaise/américaine.

L'inscription au programme d'études peut se faire au semestre d'automne ou au semestre de printemps. La langue d'enseignement est l'anglais. Un niveau de compétence en anglais équivalent à un niveau C1 est fortement conseillé. Un test d'aptitude est administré par le Centre de Langues de l'Université au début du semestre.

Les étudiant-e-s de langue maternelle anglaise (ou qui ont des compétences quasi- maternelles en anglais) peuvent être exempté-e-s de certains ou de toutes les unités d'enseignement d'anglais pratiques. Dans ce cas, ils-elles devront obtenir un nombre correspondant de crédits ECTS en validant d'autres enseignements en Littérature Anglaise/Américaine, Linguistique ou Philologie. Il appartient au/à la Président(e) du Département de statuer sur cette exemption.

Il est fortement recommandé à tous les étudiant-e-s BA d'effectuer un séjour linguistique d'une durée de plusieurs mois dans un pays anglophone.

II. STRUCTURE DES ÉTUDES

Module 1 : Fondements de la discipline : Linguistique et Philologie
Foundations of the Discipline : Linguistics and Philology

Les étudiant-e-s doivent suivre un cours en Linguistique et un cours en Philologie. Ils doivent, en outre, choisir un proséminaire dans le module 1, soit en Linguistique, soit en Philologie : ces enseignements fournissent aux étudiant-e-s une histoire de la langue anglaise et leur donnent les concepts de base qui sont utilisés dans l'étude scientifique de la langue anglaise.

Module 1 (Ling/Phil)

L LING: 3 ECTS

L PHIL: 3 ECTS

PS: 3 ECTS

Module Exam: 6 ECTS

Total : 15 ECTS

Module 2 : Fondements de la discipline : Littérature anglaise et américaine
Foundations of the Discipline: English and American Literature

Ce module pose les fondements de l'étude de la littérature anglaise. Il consiste en un cours donné sur deux semestres qui offre un panorama de la littérature anglaise ou américaine, des débuts de la période moderne à nos jours, et un proséminaire donnant un panorama des principaux concepts critiques et théoriques utilisés dans l'analyse de textes poétiques, narratifs et théâtraux.

Dans le Module 2, les étudiant-e-s acquièrent des connaissances solides sur les périodes historiques de la littérature anglaise et/ou américaine. Les travaux pratiques effectués dans le proséminaire les familiarisent avec les méthodes académiques fondamentales d'étude de textes.

Module 2 (Eng/Am Lit)

L : 3 ECTS

L : 3 ECTS

PS : 3 ECTS

Module Exam : 6 ECTS

Total: 15 ECTS

Module 3 : Compétences langagières
Language Proficiency

Le module *Language Proficiency* confère aux étudiant-e-s des bases solides dans l'emploi de l'anglais en contexte académique. Le module comprend quatre cours : deux cours dévolus à la rédaction académique (*Writing for Academic Purposes, WAP*) et deux cours de compétences langagières en anglais (*Proficiency English, PE*). Les cours sont donnés au Centre de Langues.

Les cours de WAP1 et 2, ainsi que de PE 1 et 2 sont consécutifs. Les étudiant-e-s doivent avoir validé WAP 1 pour accéder à WAP 2 et avoir validé PE 1 pour accéder à PE 2.

Dans le Module 3, les étudiant-e-s acquerront les compétences communicatives orales, ainsi que les compétences rédactionnelles académiques à même de leur permettre de réaliser des travaux convaincants et bien argumentés dans leur formation de BA.

Module 3

Writing for Academic Purposes : 6 + 6 ECTS

Proficiency English : 3 + 3 ECTS

Total : 18 ECTS

Module 4 : Linguistique/Philologie : Théorie et textes

Linguistics/Philology : Theory and Texts

Les étudiant-e-s suivent un cours en Linguistique et un cours en Philologie. Les étudiant-e-s ayant choisi un proséminaire en Linguistique dans le Module 1 doivent suivre un proséminaire en Philologie. Les étudiant-e-s ayant choisi un proséminaire en Philologie dans le Module 1 doivent suivre un proséminaire en Linguistique. Dans ce module, les étudiant-e-s apprennent à utiliser des notions théoriques afin d'analyser leurs propres données et textes. La participation au proséminaire de ce module est réservée aux étudiant-e-s BA ayant réussi les modules 1 et 2.

Module 4 (Ling/Phil)

L LING : 3 ECTS

L PHIL : 3 ECTS

PS : 3 ECTS de participation + 3 ECTS pour le travail écrit

Total : 12 ECTS

Module 5 : Littérature : Culture et identité

Literature : Culture and Identity

Dans ce module les étudiant-e-s sont formés à l'approche des ouvrages clefs de la littérature anglaise et américaine et se familiarisent avec la lecture critique de textes. L'accent est mis sur des thématiques liées à la culture et à l'identité, telles que ces notions sont reflétées dans les textes et contextes historiques des œuvres discutées en cours. Le module est constitué de deux cours et d'un proséminaire. La participation au proséminaire de ce module est réservée aux étudiant-e-s BA ayant réussi les modules 1 et 2.

Module 5 (Eng/Am Lit)

L : 3 ECTS

L : 3 ECTS

PS : 3 ECTS de participation + 3 ECTS pour le travail écrit

Total : 12 ECTS

III. ÉVALUATION ET NOTES

Toutes les unités d'enseignement évaluées sont notées sur une échelle allant de 1 à 6, 4 étant la note minimale requise pour valider l'unité d'enseignement. L'étudiant-e qui échoue dans la validation d'une unité d'enseignement bénéficie d'une autre tentative de validation pour la même unité d'enseignement. L'étudiant-e qui échoue à sa 2ème tentative (en l'espace de 4 sessions d'examens au maximum) est en situation d'échec définitif et ne peut plus poursuivre ses études dans un programme de Bachelor en Anglais.

La note finale du programme correspond à la moyenne des moyennes de modules, la note pour chaque module étant la moyenne des notes obtenues dans le module.

Après une première tentative à un examen de module ou d'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit aller au terme de la procédure d'évaluation pour ce même module ou unité d'enseignement, conduisant ainsi à une réussite ou à un échec pour ce module ou cette unité d'enseignement.

Modules 1 et 2 :

Chaque module est validé par un examen de module. Celui-ci est déterminé par les enseignant-e-s du module. Une présence régulière dans les trois cours est obligatoire, de même qu'une participation active dans le proséminaire. Plus de 2 absences injustifiées dans un cours entraînent la disqualification de l'étudiant-e qui ne pourra pas obtenir ses crédits. Un module n'est validé que si toutes les unités qu'il comprend sont achevées avec succès.

Module 3 :

Toutes les unités d'enseignement sont évaluées individuellement. Les modalités d'évaluation dépendent des règlements en vigueur au Centre de langues, responsable de ces unités d'enseignement. Pour satisfaire aux exigences du module, les étudiant-e-s doivent réussir chacune des unités d'enseignement.

Modules 4 et 5 :

L'évaluation des proséminaires se fait sur la base d'une participation active en classe ainsi que sur la base d'un travail écrit. Dans le proséminaire, 3 crédits ECTS sont octroyés pour une participation active et 3 crédits ECTS sont attribués à la réalisation d'un travail jugé satisfaisant.

L'évaluation des cours se fait sur la base d'une présence régulière de l'étudiant-e. Plus de 2 absences injustifiées dans un cours entraînent la disqualification de l'étudiant-e qui ne pourra pas obtenir ses crédits. Un module n'est validé que si toutes les unités qu'il comprend sont achevées avec succès. Les critères d'évaluation sont établis par l'enseignant-e du cours.

English Minors / Domaine II (BA-LET)

Linguistics/Philology

English/American Literature

Year One, Modules 1 & 2: 30 ECTS

	ECTS		ECTS		Total
Module 1: Foundations					
L: Linguistics	3		L: Survey I Eng/Am Lit.	3	
L: Philology	3		L: Survey II Eng/Am Lit.	3	
PS: Linguistics or Philology	3		PS: Intro to Literary Studies	3	
Module exam	6	15	Module Exam	6	15
					30

Years One and Two, Module 3, Language Proficiency

Writing for Academic Purposes	6		Writing for Academic Purposes	6	
Proficiency English	3		Proficiency English	3	18
					48

Years Two and Three, Modules 4 & 5

Module 4: Theory and Texts		OR	Module 5: Culture & Identity		
L: Linguistics	3		L: English/American Lit.	3	
L: Philology	3		L: English/American Lit.	3	
PS: Philology or Linguistics	3+3	12	PS: English/American Lit.	3+3	12
					60